

N°	Départ.	Commune	Nom	Protection	Enjeu	Effets du projet	Impact	Distance au projet (km)
46	79	Nueil-les-Aubiers	Château des Dorides	Partiellement inscrit	Faible	Visibilités partielles possibles depuis le nord-ouest du périmètre de protection (D154), sans covisibilité avec le monument, et fortement atténuées par la distance.	Très faible	9,9
47	79	Forêt-sur-Sèvre	Château	Partiellement inscrit	Modéré	Aucune visibilité ni covisibilité identifiée du fait de l'implantation en fond de vallon.	Nul	9,2
48	79	Saint-André-sur-Sèvre	Eglise Saint-André	Partiellement inscrit	Faible	Aucune visibilité ni covisibilité identifiée du fait de l'implantation en fond de vallon et de la végétation.	Nul	9,1
49	79	Montravers	Vieux château	Inscrit	Faible	Visibilités partielles du projet depuis le nord-ouest du périmètre de protection (D149) ; pas de covisibilité identifiée du fait de la végétation.	Très faible	8,8
50	79	Bressuire	Domaine de la Dubrie	Partiellement inscrit	Faible	Aucune visibilité ni covisibilité identifiée du fait de la végétation.	Nul	8,5
51	79	Nueil-les-Aubiers	Domaine de Tournelay	Partiellement inscrit	Fort	Visibilité partielle potentielle depuis le château (privé) ; pas de visibilité depuis le parterre à la française (partiellement ouvert au public) du fait du relief et de la végétation ; covisibilité indirecte depuis les hauteurs du versant à l'ouest du château, aux franges du périmètre de protection.	Très faible	8,5

Tableau 196 : Relations du projet éolien avec les sites protégés inscrits / classés dans l'aire d'étude éloignée

Départ.	Commune	Nom	Protection	Enjeu	Effets du projet	Impact	Distance au projet (km)
79	Mauléon	Rochers du Pyrôme	Classé	Modéré	Bien que des visibilités théoriques du projet soient possibles depuis le site et ses abords, du fait de sa situation sur une butte, celles-ci sont en réalité limitées par la végétation distante. De plus, le contexte boisé autour des rochers réduit fortement les perceptions.	Très faible	17

Tableau 197 : Relations du projet éolien avec les sites patrimoniaux remarquables dans l'aire d'étude éloignée

Départ.	Commune	Nom	Protection	Enjeu	Effets du projet	Impact	Distance au projet (km)
86	Pouzauges	SPR de Pouzauges	ZPPAUP	Modéré	La majorité des secteurs concernés se trouve sur le versant sud-ouest : le projet est totalement masqué par le relief. Un secteur ponctuel, au lieu-dit Le Coteau au bord de la D960b, se situe sur le versant nord-est, exposé au projet, mais celui-ci reste imperceptible du fait de la végétation.	Nul	17,5

LA DESCRIPTION DES EFFETS DU PROJET SUR LES SITES TOURISTIQUES

Sur les 11 sites et itinéraires touristiques de l'aire d'étude éloignée, huit sont concernés par une relation visuelle avec le projet éolien (visibilité depuis le site ou covisibilité). Les autres ne seront pas impactés visuellement.

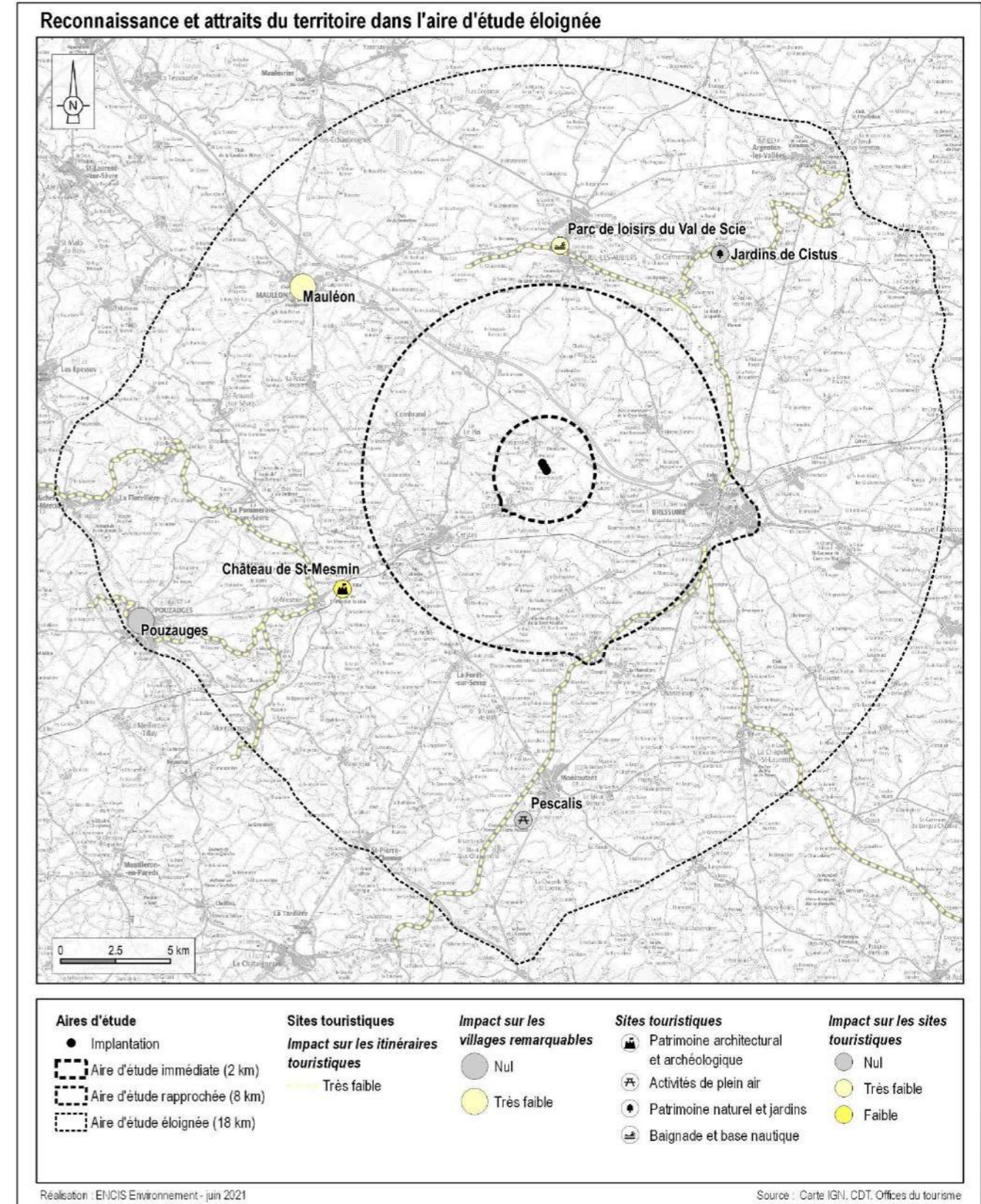
Le **château de St-Mesmin**, ainsi que le **bourg de Pouzauges** sont également des sites patrimoniaux protégés à différents titres, et sont donc étudiés aux paragraphes précédents.

LA VOIE VERTE 2 - BRESSUIRE A NUEIL-LES-AUBIERS (ENJEU FAIBLE)

Si la topographie permet régulièrement des visibilitées théoriques vers le projet, la végétation dense et des talus bordant l'ancienne voie ferrée tendent le plus souvent à retenir les perceptions. Lorsque les abords sont ouverts, la végétation distante masque souvent une partie notable des éoliennes. **L'impact est très faible.**



Photo 290 : Depuis les hauteurs du coteau ouest du Dolo, entre Bressuire et Voultegon, le projet est largement filtré par la végétation, difficilement perceptible depuis la Voie verte 2



Carte 196 : Localisation des sites touristiques dans l'AE

Tableau 198 : Relations du projet éolien avec les sites touristiques de l'aire d'étude éloignée

Départ.	Commune	Nom	Type	Protection	Enjeu	Effets du projet	Impact	Distance au projet (km)
79	Nueil-les-Aubiers	Parc de loisirs du Val de Scie	Baignade et base nautique	-	Modéré	Le projet peut être partiellement visible à l'horizon depuis les parties nord du parc de loisirs. Depuis le bassin de baignade et ses abords, en revanche, la végétation referme les perceptions.	Très faible	9,8
79	St-André-sur-Sèvre	Château de St-Mesmin	Patrimoine architectural	MH Classé	Fort	Visibilité du projet depuis les hauteurs du donjon, et covisibilité peu marquante depuis la RD960b à l'ouest du périmètre de protection. Distance et végétation atténuent ces perceptions.	Faible	10,2
79	Argentonnay	Jardins de Cistus	Jardins	-	Faible	Aucune visibilité du projet du fait du relief et de la végétation.	Nul	12,
79	Moncoutant-sur-Sèvre	Pescalis	Activités de plein air	-	Modéré	Aucune visibilité du projet du fait de la distance et de la végétation.	Nul	15,6
79	Mauléon	Mauléon	Petite Cité de Caractère	-	Modéré	Visibilité partielle depuis l'enceinte du château implanté sur une butte, fortement atténuée par la distance.	Très faible	13
85	Pouzauges	Pouzauges	Petite Cité de Caractère	SPR	Modéré	Le secteur patrimonial se trouve sur le versant sud-ouest : le projet est totalement masquée par le relief.	Nul	18,5
85	Pouzauges ; Sèvremont ; St-Mesmin ; Montournais	GRP de Pouzauges - Boucle des Puys	Itinéraire pédestre	-	Modéré	Le relief des puys et la végétation bocagère tendent le plus souvent à refermer les vues vers l'est. Quelques tronçons présentent des vues ouvertes en direction du projet, dont la prégnance visuelle reste très réduite au vu de la distance et des fréquents filtres végétaux.	Très faible	11,1
79	Voulmentin ; Argentonnay	Vélo-route «La Vallée de l'Argenton»	Itinéraire cyclable	-	Faible	Plusieurs tronçons en crête ou en sommet de coteau permettent des perceptions distantes en direction du projet, qui reste très peu prégnant sur l'horizon au vu de la distance ; la végétation, proche ou lointaine, joue souvent un rôle de masque limitant encore ces visibilités.	Très faible	9,3
79	Bressuire ; Chanteloup ; Boismé ; La Chapelle-St-Laurent	Voie Verte 1 - Parthenay à Bressuire	Itinéraire cyclable	-	Faible	Du fait du relief, mais aussi de la végétation dense et des talus bordant l'ancienne voie ferrée, les perceptions en direction du projet restent très ponctuelles, et la végétation distante suffit alors le plus souvent à le dissimuler.	Très faible	7
79	Bressuire ; Voulmentin ; Nueil-les-Aubiers ; Mauléon	Voie Verte 2 - Bressuire à Nueil-Les-Aubiers	Itinéraire cyclable	-	Faible	Si la topographie permet régulièrement des visibilités théoriques vers le projet, la végétation dense et des talus bordant l'ancienne voie ferrée tendent le plus souvent à refermer les perceptions. Lorsque les abords sont ouverts, la végétation distante masque souvent une partie notable des éoliennes.	Très faible	7
79	Moncoutant-sur-Sèvre ; Courlay	Voie Verte 3 - Bressuire à Moutiers-sous-Chantemerle	Itinéraire cyclable	-	Faible	Du fait de la distance, mais aussi de la végétation dense et des talus bordant l'ancienne voie ferrée, les perceptions en direction du projet restent très ponctuelles, et la végétation distante suffit alors le plus souvent à le dissimuler.	Très faible	7

V.4.5. LES EFFETS DU PROJET DEPUIS L'AIRE D'ETUDE RAPPROCHEE

L'échelle rapprochée est l'aire d'étude du « projet paysager », le futur parc éolien s'y inscrira en globalité dans le paysage. Pour construire un projet cohérent, le parc doit être en accord avec les structures paysagères qui composent le territoire. Nous évaluerons les perceptions visuelles sensibles depuis les lieux de vie et les axes de circulation principaux et nous décrirons les relations visuelles avec les éléments patrimoniaux, emblématiques et touristiques de cet espace.

V.4.5.1. LA PRESENTATION DES PHOTOMONTAGES DU PROJET DEPUIS L'AIRE D'ETUDE RAPPROCHEE

Les points de vue choisis pour les photomontages correspondent aux lieux à enjeux importants et / ou à sensibilité visuelle identifiés lors de l'analyse de l'état initial.

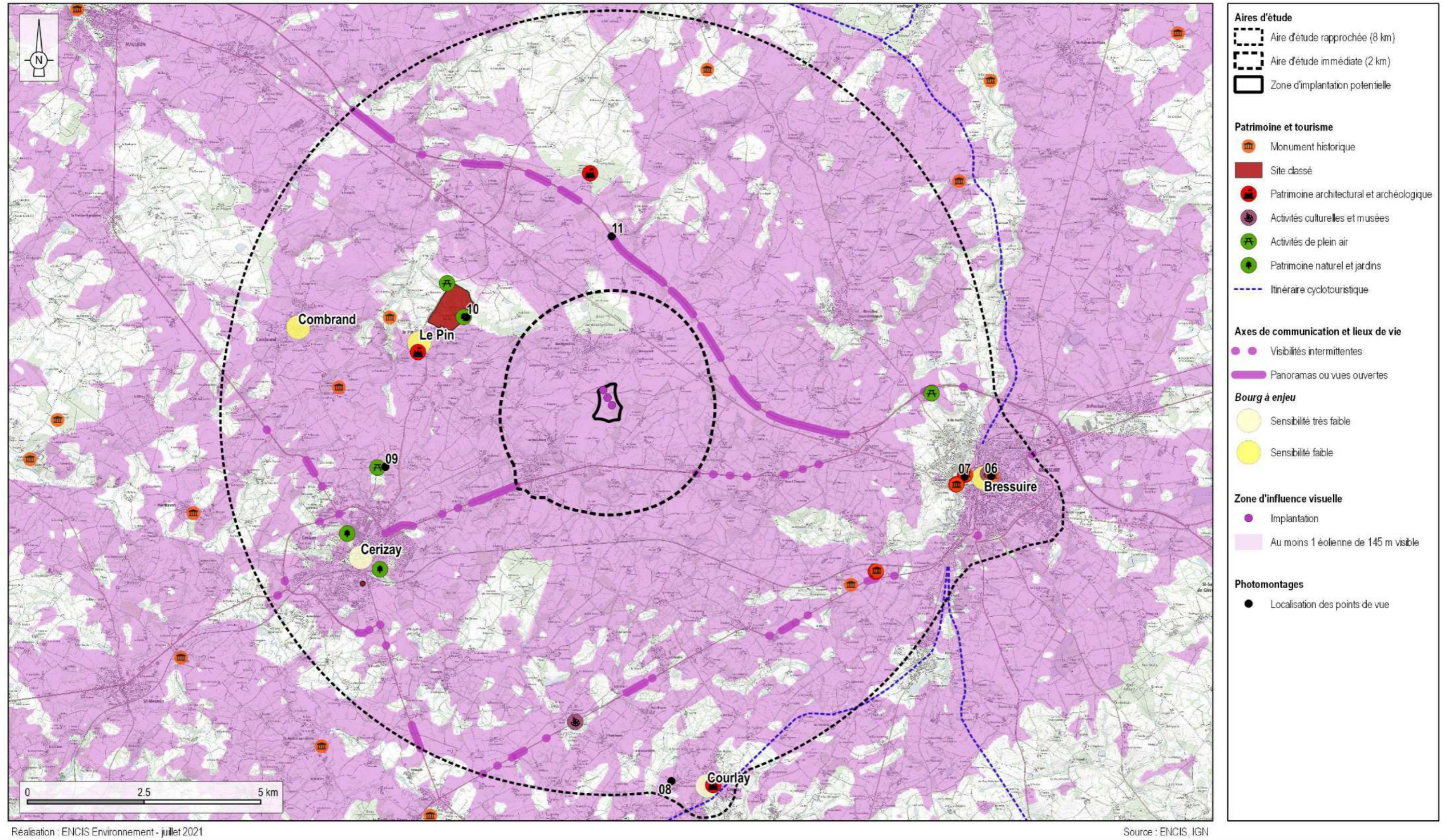
Au sein de l'aire d'étude rapprochée, six points de vue ont été sélectionnés pour la réalisation de simulations du parc éolien.

Ces photomontages sont localisés sur la carte suivante et présentés au chapitre 3 du carnet de photomontages en annexe.

Tableau 199 : Liste des photomontages dans l'aire d'étude rapprochée

N° PM	Enjeu	Localisation	Impact
06	Lieu de vie ; Patrimoine protégé	Place Notre-Dame (Bressuire)	Très faible
07	Lieu de vie ; Patrimoine protégé	Château de Bressuire (Bressuire)	Nul
08	Lieu de vie	D149 en sortie ouest de Courlay (Courlay)	Très faible
09	Tourisme	Belvédère du Sentier des Celtes (Cerizay)	Très faible
10	Patrimoine protégé ; Tourisme	Voie d'accès au domaine des Roches Blanches	Nul
11	Voie de circulation	Pont sur la N249 (Nueil-Les-Aubiers)	Faible

Synthèse des enjeux paysagers et patrimoniaux à l'échelle de l'AER et localisation des points de vue



Carte 197 : Localisation des photomontages et synthèse des enjeux dans l'aire d'étude rapprochée

V.4.5.2. LA RELATION DU PROJET EOLIEN AVEC LES ELEMENTS STRUCTURANTS DE L'AER

Le relief à l'échelle de l'AER est modelé par trois cours d'eau : la Sèvre Nantaise, qui longe sa limite sud-ouest, le Dolo, qui prend sa source à Bressuire avant de s'écouler vers le nord, et l'Argent, qui parcourt l'AER depuis son centre vers le nord-ouest, avant de bifurquer vers l'est. Il en résulte une topographie ondulée en collines et vallons, structurée par deux lignes de faîtes correspondant aux interfluvies : parallèles, elles suivent globalement une orientation sud-est / nord-ouest. Le projet éolien est implanté sur les collines interfluviales s'élevant entre les cours de l'Argent et du Dolo, et son orientation générale correspond à celle des structures principales du paysage : lignes de crêtes et vallée de l'Argent.

A l'échelle de l'AER, le projet est globalement peu perceptible, bien qu'une large partie du territoire soit concernée par la zone d'influence visuelle théorique. En effet, le relief dissimule souvent une plus ou moins grande partie des mâts, tandis que les rotors tendent à être assez largement filtrés visuellement par la végétation, le bocage étant encore bien présent.

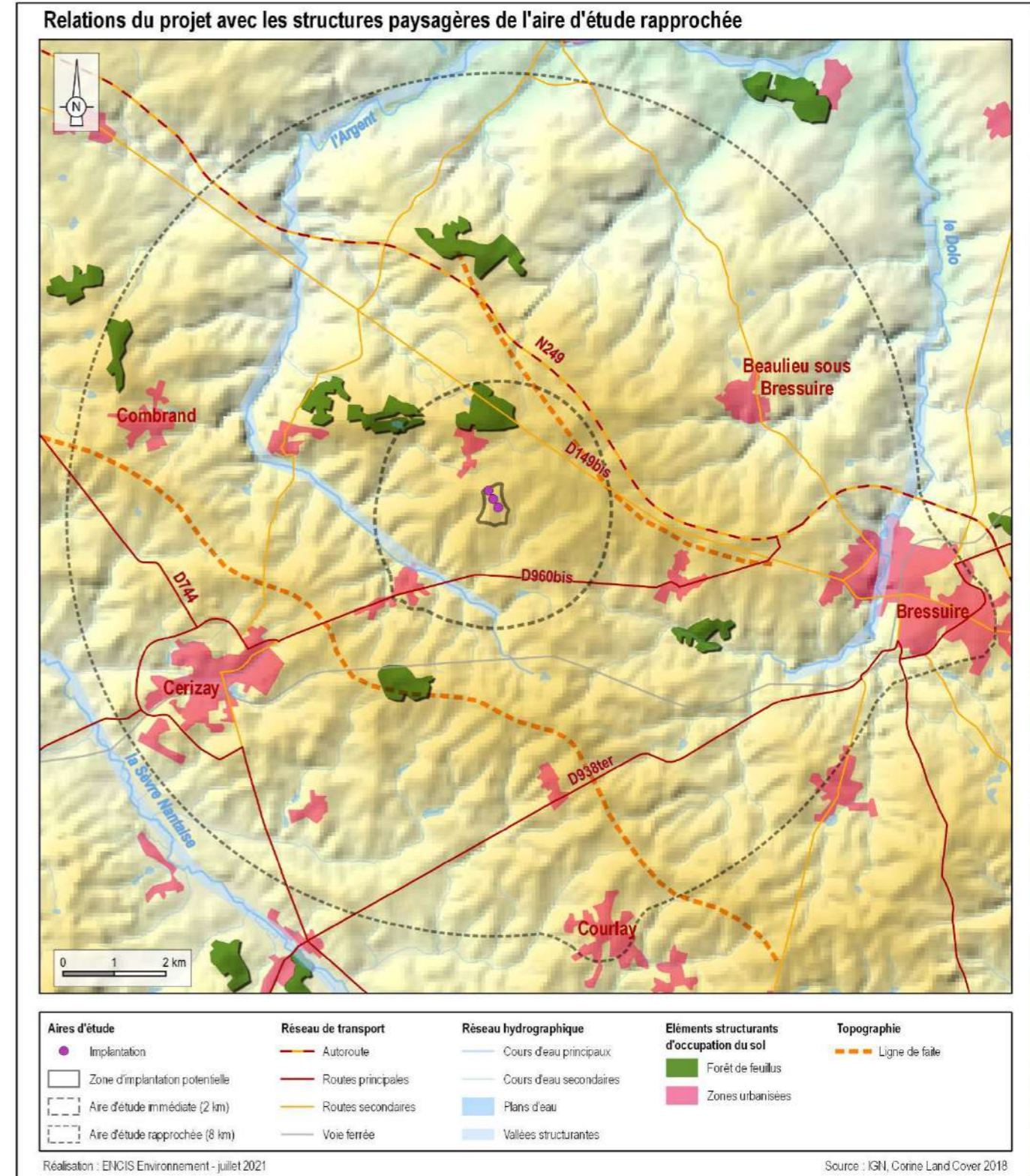
Lorsque les trois éoliennes sont visibles, leur implantation en une ligne droite aux écartements réguliers assure au projet une très bonne lisibilité, et permet d'améliorer son inscription dans le paysage. En outre, l'emprise visuelle du projet reste modérée, tout comme le gabarit des éoliennes, ce qui réduit fortement les potentiels effets de rupture d'échelles.



Photo 291 : Vue en esquisse du projet depuis le belvédère du Sentier des Celtes, à Cerizay ; les éoliennes sont largement filtrées par la végétation, mais leur implantation est bien lisible (photomontage 09)



Photo 292 : Vue en esquisse du projet depuis un pont sur la N249, à Nueil-les-Aubiers ; l'écartement régulier des éoliennes assure une bonne lisibilité au projet (photomontage 11)



Carte 198 : Relations du projet éolien avec les structures paysagères de l'AER

V.4.5.3. LES PERCEPTIONS DU PROJET DEPUIS LES VILLES ET BOURGS PRINCIPAUX DE L'AER

Comme vu dans l'état initial, l'aire d'étude rapprochée comporte cinq villes et bourgs principaux. Les impacts du projet sur ces lieux de vie importants sont décrits ci-après.

BRESSUIRE (19 519 HABITANTS)

L'implantation de la ville sur le coteau en rive droite du Dolo, orienté vers l'ouest en direction du projet, est susceptible d'offrir des visibilitées importantes de celui-ci, comme le montre la ZIV. En réalité, le tissu bâti dense le dissimule depuis la majeure partie de Bressuire. Les quelques perceptions potentielles du projet identifiées correspondent soit à des rues orientées dans sa direction (rue Jean Jaurès, boulevard de Poitiers, boulevard Albert Premier...), soit à des secteurs ponctuels aux horizons plus dégagés, notamment du fait des ouvertures liées à l'emprise ferroviaire (rue des Cailloux au-dessus de la voie ferrée, boulevard du Guedeau au niveau du faisceau ferroviaire). Les visibilitées restent alors distantes, et souvent partielles du fait d'écrans végétaux lointains. **L'impact est très faible.**



Photo 293 : Depuis les hauteurs de Bressuire, le projet s'inscrit à l'horizon dans l'axe du boulevard de Poitiers



Photo 294 : Le coteau au-dessus de la voie ferrée offre par endroits des vues ouvertes vers l'ouest et le projet ; ici depuis la rue des Cailloux



Photo 295 : Vue ponctuelle sur le projet éolien depuis la place Notre-Dame, à Bressuire (photomontage 06)



Photo 296 : Vue depuis le château de Bressuire ; le projet est masqué par le relief (photomontage 07)

CERIZAY (4 768 HABITANTS)

Les visibilitées en direction du projet restent peu nombreuses, le tissu bâti ainsi que la végétation autour de Cerizay constituant des masques importants. Quelques secteurs très ponctuels de visibilité ont néanmoins été identifiés. Ainsi, quelques rues orientées vers le projet permettent des perceptions des éoliennes, qui restent très partielles du fait de la distance et de la végétation, proche ou plus lointaine (rue des Pierrières, avenue du Vingt Cinq Août, chemin de la Chapelle). Depuis les franges est (la Vannelière), les éoliennes sont souvent assez largement filtrées par la végétation distante. Depuis les quelques points hauts dégagés à l'ouest (Beauchêne), la végétation joue moins ce rôle de filtre, mais la distance réduit néanmoins fortement la prégnance visuelle des éoliennes. Les perceptions du projet restent donc peu nombreuses, partielles (limitées aux parties hautes des éoliennes) et amoindries par la distance et les filtres végétaux. **L'impact est très faible.**



Photo 297 : Au débouché de la rue des Pierrières, le projet s'inscrit dans le prolongement de la D960bis, mais reste largement masqué par la végétation



Photo 298 : Depuis le secteur de Beauchêne, au sud-ouest de Cerizay, relief et végétation masquent le projet

COMBRAND (1 161 HABITANTS)

Si le tissu bâti referme le plus souvent les vues sur le paysage alentour en constituant des masques opaques, les rues du village ouvrent des perspectives dans certaines directions : ainsi, la rue des Vallées et la rue du Stade, toutes deux orientées ouest-est, permettent des perceptions partielles du projet dans leur axe, en arrière-plan. Si ces rues constituent des voies importantes du bourg, les visibilitées des éoliennes restent partielles et assez distantes. **L'impact est très faible.**



Photo 299 : Le projet est visible au-dessus du tissu bâti depuis la rue du Stade, à Combrand, mais filtré par la végétation



Photo 300 : Des ouvertures dans le tissu bâti de Combrand permettent des visibilitées ponctuelles vers le projet

COURLAY (2 436 HABITANTS)

Les visibilitées en direction du projet sont très réduites, notamment du fait de la présence du réseau bocager sur les hauteurs des collines, qui suffit le plus souvent à dissimuler les éoliennes. Seules quelques rares perceptions, très ponctuelles, ont été identifiées, sur certaines sorties de bourg situées côté nord (D149, au nord-ouest). **L'impact est très faible.**



Photo 301 : En sortie nord-ouest de Courlay, la D149 permet une visibilité lointaine du projet, largement filtré par la végétation (photomontage 08)

LE PIN (1 052 HABITANTS)

Les constructions referment les visibilitées depuis la majorité des quartiers, mais quelques vues ponctuelles et partielles du projet sont néanmoins possibles depuis certains points du bourg. Les franges est, notamment autour du quartier des Ficaudières, sont légèrement plus exposées visuellement aux éoliennes. Ces perceptions restent localisées et partielles, la végétation autour du bourg jouant souvent un rôle de masque partiel en dissimulant la partie basse des éoliennes. **L'impact est faible.**



Photo 302 : Depuis l'est de Le Pin, le vallon de l'Argent ouvre les vues vers le projet



Photo 303 : Le tissu bâti de Le Pin masque largement le projet, qui émerge ici tout juste derrière les toitures

V.4.5.4. LES PERCEPTIONS DU PROJET DEPUIS LES AXES DE CIRCULATION PRINCIPAUX

Pour rappel, plusieurs facteurs de perceptions sont à prendre en compte depuis les axes de circulation (route ou voie ferrée) menant aux bourgs : l'observateur est en déplacement, l'observateur a un angle de vision très réduit, le sens de déplacement. Les perceptions depuis les routes principales de l'AER sont localisées sur la carte ci-après. Les impacts du projet éolien sur ces routes sont décrits ci-dessous.

LA N249/N149 DU NORD-OUEST A L'EST DE L'AER

Sur certains secteurs, des talus importants de chaque côté de la voie referment les visibilitées ; c'est également le cas, de façon ponctuelle, lorsque des franchissements passent par-dessus. Malgré ces masques fréquents, une partie notable du parcours sur cette route permet des visibilitées sur le projet, bien que celles-ci restent souvent très partielles, se limitant aux parties supérieures des rotors, et intermittentes, la végétation distante masquant facilement les éoliennes.

Au niveau du centre de l'AER, entre le croisement avec la D33 à l'ouest et l'échangeur de la D960 à l'est, la route s'approche nettement de l'AEI, et le projet est donc plus fréquemment perceptible. Néanmoins, ce n'est que depuis les tronçons les plus proches, aux abords des routes D150 et D151, que les éoliennes deviennent des motifs réellement notables dans le paysage. Après l'échangeur de la D960, les usagers de la route en provenance de l'est

parcourent un tronçon légèrement inférieur à 2 km durant lequel le regard est axé vers le projet, mais celui-ci reste peu prégnant du fait de la végétation distante.

Vers les franges de l'AER, les visibilitées du projet restent très peu marquantes : elles sont assez distantes et très partielles, et des motifs végétaux en avant-plan le dissimulent facilement.

L'impact depuis cette route est globalement très faible, et localement faible aux abords directs de l'AEI.



Photo 304 : Depuis l'est, le projet est dans l'axe de la N249, en partie masqué par la végétation



Photo 305 : Depuis un franchissement au-dessus de la N249, juste au nord de l'AEI, le projet est visible, les rotors émergent de la végétation ; il reste bien plus discret depuis la route elle-même, étant en grande partie masqué par la végétation (photomontage 11)

LA D938TER DU SUD-OUEST DE L'AER A BRESSUIRE

Parcourant le sud de l'AER de La Forêt-sur-Sèvre à Bressuire, cet axe routier suit une orientation globalement ouest / nord-est, et ne présente donc pas de tronçon axé vers le projet. La présence de nombreuses haies, longeant directement la voirie ou bien situées plus en retrait, tend à réduire fortement les ouvertures visuelles, notamment vers le nord. Ainsi, les secteurs de perceptions des éoliennes restent peu nombreux, et celles-ci, situées en arrière-plan de motifs végétaux, ne se révèlent que très partiellement, et souvent de façon intermittente : en général, seuls des bouts de pales sont visibles, au gré d'ouvertures dans le tissu végétal. **L'impact est très faible.**



Photo 306 : Le projet est largement masqué par la végétation depuis la D938ter

LA D960BIS DE CERIZAY A BRESSUIRE

Dans la partie ouest de l'AER, l'orientation est, légèrement nord-est, de la voie la fait pointer vers le projet, mais celui-ci reste perçu légèrement à gauche de la route : il est donc très facilement masqué dès lors qu'une haie dense ou des constructions se situent au bord. Pour ce qui est du contournement de Cerizay, les perceptions du projet restent extrêmement rares et très partielles. A l'approche de l'AEI, de courts tronçons permettent de percevoir les parties hautes des éoliennes, mais de façon plutôt intermittente, les parties de pales visibles étant facilement masquées par les motifs végétaux.

En arrivant de l'est, certains tronçons permettent des visibilitées du projet, mais qui restent très peu marquantes. En effet, les éoliennes s'inscrivent en arrière-plan des haies qui longent la route, laissant percevoir uniquement des bouts de pales, au gré des trouées dans le tissu végétal ou à travers le filtre important qu'il constitue. Dès que la végétation se densifie, où présente une forme plus élevée, les vues se referment complètement dans cette direction. **L'impact est très faible.**



Photo 307 : A l'est de l'AEI, la végétation longeant la D960 bis dissimule souvent en partie le projet

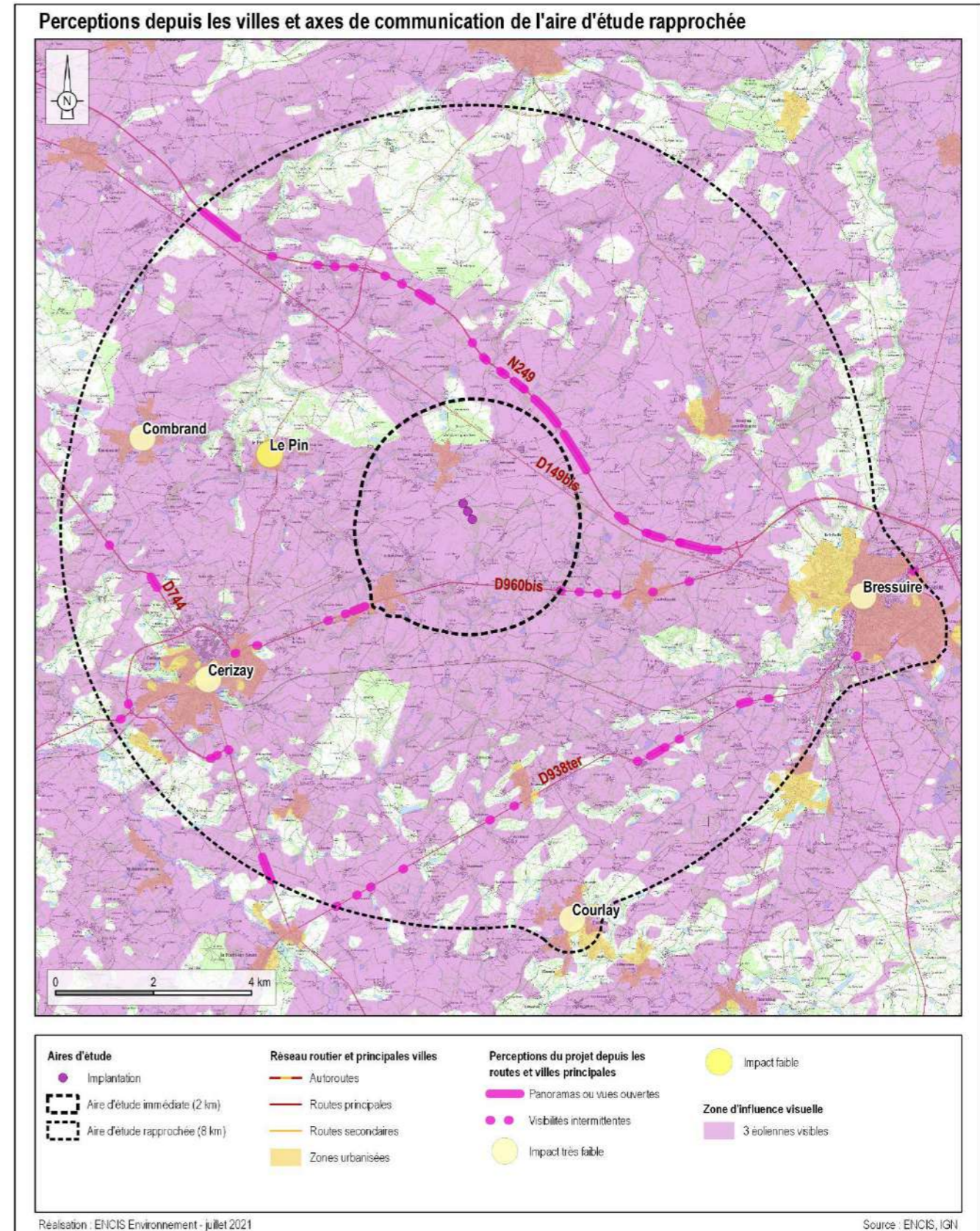
LA D744 EN LIMITE OUEST DE L'AER

Longeant le cours de la Sèvre Nantaise sur sa rive droite, cette route parcourt les franges ouest de l'AER, en contournant Cerizay par l'ouest. Située nettement en contrebas de la ligne de crête interfluviale, elle offre peu de perceptions en direction de l'est ; de plus, la végétation est très présente sur ses abords, et contribue à limiter franchement les ouvertures visuelles. Enfin, à l'exception d'un court tronçon sud du contournement, la voirie n'est pas orientée en direction du projet. Tous ces facteurs contribuent à réduire fortement les secteurs de visibilité des éoliennes, dont seules des parties de pales émergent par endroits de la végétation. **L'impact est très faible.**

De manière générale, dans l'AER, les filtres végétaux limitent très fortement les perceptions, qui restent partielles et intermittentes le long des axes de communication. **Les impacts sont globalement très faibles.**



Photo 308 : Depuis la D744 à l'ouest de l'AER, le projet est parfois visible, mais est facilement filtré voire masqué par la végétation



Carte 199 : Perception du projet depuis les villes et routes principales de l'AER